



DLAAP/980

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 16 mai 2025

#### **Le LPEE modernise sa politique d'achats avec un nouveau règlement structurant et transparent.**

Le Laboratoire Public d'Essais et d'Études (LPEE) franchit une nouvelle étape dans la modernisation de sa gestion des achats avec l'adoption d'un règlement novateur, garant d'efficacité, de transparence et de performance. Ce texte stratégique reflète la volonté du LPEE de renforcer sa gouvernance, d'optimiser ses processus et d'assurer une plus grande transparence dans la gestion de ses marchés.

**Approuvé par le Conseil d'administration en date du 26 mars 2025**, ce règlement est le fruit d'une démarche rigoureuse d'analyse et de concertation. Il s'inscrit dans une dynamique de modernisation, en phase avec les meilleures pratiques nationales et internationales en matière d'achat. Son objectif : instaurer un cadre d'achat à la fois performant, équitable et orienté résultats.

#### **Des innovations majeures pour des achats plus efficaces et compétitifs.**

Ce règlement apporte plusieurs innovations pour améliorer la qualité, la transparence et la fluidité des procédures :

- **L'introduction de procédures adaptées et innovantes**, telles que l'**appel d'offres simplifié** et le **dialogue compétitif**, pour une meilleure réactivité et une plus grande ouverture à des solutions techniques performantes ;
- **La création de nouveaux types de marchés : conception-réalisation, multi-attributaires et clé en main**, favorisant une meilleure articulation entre la conception et la réalisation des projets ;
- **Le recours à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)**, outil de présélection permettant d'identifier en amont les opérateurs les plus qualifiés dans certains domaines techniques ;
- **L'instauration de l'évaluation financière selon le prix de référence** pour les marchés de travaux, afin de garantir une juste appréciation de la valeur économique des offres ;
- **Le renforcement des critères d'évaluation**, intégrant la notion de **performance globale**, incluant les dimensions économiques, techniques, environnementales et sociales ;
- **La clarification des règles de traitement des offres**, notamment en ce qui concerne les offres anormalement basses, excessives, ou les demandes de remise ;

DLAAP/980



- **La refonte complète des dossiers de soumission**, pour une plus grande clarté des exigences et des critères de sélection ;
- **Le renforcement des mécanismes de transparence et de garantie des droits des concurrents**, à chaque étape du processus d'achat ;
- **L'introduction de la dématérialisation progressive des procédures**, en préparation du **lancement prochain du portail achats du LPEE**, plateforme numérique dédiée à la gestion des consultations.

### **Les achats, un levier stratégique pour des pratiques performantes et responsables.**

Par cette réforme, le LPEE affirme son ambition de structurer un cadre d'achats plus ouvert, responsable et conforme aux exigences de performance de ses partenaires. Elle fait partie d'une démarche globale de modernisation, visant à renforcer l'efficacité, la durabilité et la performance, tout en favorisant une transformation digitale continue.

**« Ce règlement s'inscrit pleinement dans notre stratégie de transformation, où la transparence, la digitalisation et la performance globale sont au cœur de nos priorités. »** a déclaré **M. Ait Brahim Lahcen**, Directeur Général Adjoint du LPEE.

### **Mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire**

Le LPEE informe l'ensemble de ses fournisseurs et partenaires que **toutes les consultations publiées ou diffusées à partir du 1er juin 2025** seront régies par les dispositions du nouveau règlement des achats.

**La diffusion officielle de ce règlement est prévue le 16 mai 2025.**